



ARGENTON
SUR CREUSE

D'UNE RIVE À L'AUTRE

ÉDITO

Chères Argentonnaises, chers Argentonais,

Notre ville peut s'enorgueillir d'avoir de nombreux organisateurs d'événements et d'animations tout au long de l'année offrant à la population un cadre de vie agréable et dynamique et invitant différents publics à venir la découvrir.

Parmi ces associations, « Argenton Commerces », notre union commerciale, industrielle et artisanale, est un élément moteur de cette vitalité, notamment au moment des fêtes de fin d'année.

Après avoir remporté le prix départemental et ensuite le prix régional, « Argenton Commerces » a décroché le Prix National des Trophées du Commerce, dans la catégorie des communes de moins de 10 000 habitants, à Paris, le 14 septembre dernier. Toutes nos félicitations pour cette magnifique récompense !

Cette distinction vient saluer le travail, l'engagement et l'énergie déployés tout au long de l'année pour faire vivre et dynamiser notre centre-ville ; énergie que nous appuyons par notre soutien technique et financier et que nous accompagnons avec une manager de centre-ville.

Un grand bravo à tous les commerçants pour cette belle réussite !

Une récompense qui met à l'honneur l'investissement de cette équipe volontaire et dynamique qui s'est associée à l'engagement municipal et s'est saisie du magnifique outil que représente notre ville pour y nicher des bulles de bonheur chères à nous toutes et tous.

Une très grande fierté pour Argenton !



Vincent Millan



INFOS PRATIQUES

MAIRIE ET CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE (CCAS)

Adresse : 69 rue Auclerc-Descottes

Horaires :

lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 13h30 à 17h30 Samedi : de 8h30 à 12h (service accueil uniquement)

Tel : 02.54.24.12.50

Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

et ccas@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.argentonsurcreuse.fr

Facebook mairie : villedargentonsurcreuse

Instagram mairie : ville-argenton-sur-creuse

Facebook ccas : ccas.argenton.sur.creuse

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 11 décembre 2026 à 18h

(salle du conseil communautaire – 8 rue Simone de Beauvoir).

Pour consulter les actes administratifs : <https://www.argentonsurcreuse.fr/ma-commune/actes-administratifs-et-conseils-municipaux>

Pour suivre les conseils municipaux : [https://www.youtube.com/@villedargen-](https://www.youtube.com/@villedargen-ton-sur-creuse36200/streams)

[ton-sur-creuse36200/streams](https://www.youtube.com/@villedargen-ton-sur-creuse36200/streams)

MAISON FRANCE SERVICES ET ESPACE INFORMATIQUE POUR TOUS BAZ@WEB

Adresse : 20 place Olympe de Gougues (anciennement 20 place Voltaire)

Horaires : lundi : 9h30-13h / 14h-18h, mardi 9h30-13h, mercredi 12h-14h,

jeudi 9h30-13h, vendredi 9h30-13h / 14h-18h

Tél : 02.54.61.07.04 (aux horaires d'ouverture)

et 02.54.24.65.39 (en dehors des horaires d'ouverture)

Mails : argenton-sur-creuse@france-services.gouv.fr

bazaweb@mairie-argenton-sur-creuse.fr

POLICE MUNICIPALE

Adresse : 5, avenue Rollinat (entrée par le parking de la Font Nodon)

Jours et horaires d'ouverture du bureau : du lundi au vendredi: de 9h00

à 12h00; le samedi: de 8h30 à 9h30. Les agents de police municipale sont

joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de

8h30 à 12h.

En dehors de ces horaires composez le 17. Tél. : 02.54.01.00.93

Mail: police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

SYNDICAT DES EAUX DE LA GRAVE

Adresse : 105 route d'Argenton – 36200 LE PECHEREAU

NOUVEAU A COMPTER DU 1^{er} octobre

Horaires :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h

Tél : 02.54.01.41.78

Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Site : www.eauxdelagrave.fr

Application PanneauPocket

(à télécharger sur le site internet des eaux de la grave)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA VALLÉE DE LA CREUSE

Adresse : 8 rue Simone de Beauvoir – 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél : 02.54.01.09.00

Mail : info@lavalleedelacreuse.fr

Site : www.lavalleedelacreuse.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 14 décembre 2026 à 18h

(salle du conseil communautaire - 8 rue Simone de Beauvoir).

Pour consulter les actes administratifs et les informations de la Communauté

de communes La Vallée de la Creuse : [https://www.lavalleedelacreuse.fr/la com-](https://www.lavalleedelacreuse.fr/la-com-munauté-de-communes/actes-officiels)

[munauté de communes/actes officiels](https://www.lavalleedelacreuse.fr/la-com-munauté-de-communes/actes-officiels)

Pour suivre les conseils communautaires : [https://www.youtube.com/@lavallee-](https://www.youtube.com/@lavallee-delacreuse5239)

[delacreuse5239](https://www.youtube.com/@lavallee-delacreuse5239)

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Mardi 11 novembre : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et

hommage rendu à tous les morts pour la France, à 11h30 Place de la République.

COLLECTE DE SANG À ARGENTON (ESPACE JEAN FRAPPAT)

Jeudi 19 novembre de 15h à 19h (sur rendez-vous)

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027

Dates : 18 avril et 2 mai 2027

Pour vérifier la commune d'inscription sur la liste électorale : site [www.service-](http://www.service-public.fr)

[public.fr](http://www.service-public.fr) ou en mairie du domicile

Pour voter dans une autre commune : demande d'inscription sur la liste électorale

avant le 12 mars 2027 sur le site www.service-public.fr ou en mairie (délais spé-

ciaux pour les jeunes devenus majeurs, les mutations professionnelles...).

VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

▪ **Allo enfance en danger**

119 (n° vert)

▪ **Femmes Info Service**

3919

▪ **Accueil et écoute 36**

06.71.40.26.51 - Du lundi au

vendredi 9h à 12h

▪ **CIDFF 36**

02.54.34.48.71 - Du lundi au

vendredi de 8h30 à 12h et de

13h30 à 17h

▪ **France victimes 36**

02.54.07.33.72 - Du lundi au

vendredi de 9h à 12h et de

14h à 17h

▪ **Planning familial 36**

02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56

- Lundi de 11h à 17h - mardi

de 9h à 16h - mercredi de 9h

à 17h

▪ **Viols / Viols femmes**

informations

0 800 05 95 95 (n° vert)

▪ **Enfants disparus** - 116 000

▪ **Pompiers** - 18

▪ **Gendarmerie** - 17

▪ **Police municipale**

02 54 01 00 93

▪ **Pharmacie de garde**

3237 - 3237.fr

▪ **SAMU** - 15

(dans l'impossibilité de

joindre votre médecin

traitant, appelez le 15)

▪ **Centre anti-poisons**

Angers - 02 41 48 21 21

▪ **Gaz (sécurité)**

0 800 47 33 33

▪ **EDF** (sécurité-dépannage)

0 972 67 50 36

▪ **Crues (répondeur)**

02 54 24 05 74

▪ **Urgence sociale et**

hébergement d'urgence

115

LES CRÉATIONS DE COMMERCES ET ENTRE- PRISES À ARGENTON DE OCTOBRE 2025 À OCTOBRE 2026

AUX PETITES PEPITES – dépôt vente d'occasion-3 rue de la Gare

HERCULE SECURITE - travaux d'installation électrique-18 rue Mis et Thiennot

MAISON SOLEÛ – cabinet médico-esthétique - 56 avenue Rollinat

EVOLUTION TATTOO – tatouage - 34 rue Grande

CREATION CHOCOLAT – chocolatier patissier - 38 rue Grande

LE GRAIN DE CAFE – coffee shop – 7 rue Grande

PEP’S – vêtements et accessoires de sport – 38 rue Gambetta

EUPHORIA Pizza – 10 rue Gambetta

AU FOURNIL DU BERRY – 37 rue Victor Hugo

GT TRAVAUX – entretien jardins et espaces verts – 62 avenue Rollinat

MAISON FLEURIE – fleuriste – 15 rue Gambetta

RIVE DROITE – restaurant pizzeria – 8 rue Ledru-Rollin

OPTIPEINTURE – peintre en bâtiment – 15 avenue Rollinat

Déménagements :

MON BOCAL – déménagement Place de la République

ETAT-CIVIL DU 1^{ER} AOUT 2025 AU 2 SEPTEMBRE 2026

NAISSANCES

Le 09/09/2025 : Léo SUBERY ; le 20/09/2025 : Abdiel GONÇALVES ; le 03/10/2025 : Sacha DELESQUES ; le 08/11/2025 : Victoire AUBARD ; le 02/12/2025 : Marceline FRA-

DET ; le 23/12/2025 : Salva GRÉZANLÉ ; le 02/02/2026 : Clément GEORGES ; le 04/02/2026 : Léandre DELAFOSSE VALPRÉMIT ; le 10/02/2026 : Arya DEMEYERE DUBOURG ;

le 10/03/2026 : Leya BOSSERT ; le 25/03/2026 : Abdoul DIALLO ; le 06/05/2026 : Nahée BERNERON ; le 03/07/2026 : Aurora HOOGE ; le 09/08/2026 Morgan GAMACHE ; le

26/08/2026 : Céleste ANCELIN

MARIAGES

Le 13/09/2025 : Claire SCARPATI et Éric LEDOUX ; le 26/12/2025 : Brigitte THOMAS et Patrick-Robert SOYCAN ; le : 07/03/2026 : Christelle RAFFINAT et Sébastien TOUZET ; le

14/03/2026 : Natalie JEANNETON et Patrice SOUMAGNAS ; 21/03/2026 : Lucile DERRIER et Samuel ASCIONE ; le 11/04/2026 : Axel CHARPIGNY et John HENDERSON ; le 11/04/2026

: Virginie ROUET et Thierry GAYAT ; le 18/04/2026 : Dariely DE SOUZA SANTOS et Raphaël BERTHELOT ; le 09/05/2026 : Marie-Christine PELAT et Raymond SIMON ; le 15/05/2026

: Lola LAMAMY et Mattia BORNATI ; le 15/05/2026 : Frédérique ROSIER et Maher CRETOIS ; 23/05/2026 : Alisson RICHARD et Frédéric JUIN ; le 27/06/2026 : Sophie MAMMANO

et Anthony DUMAS ; le 03/07/2026 : Martine BLONDET et Jean-Louis BLANCHARD ; le 04/07/2026 : Agathe FEUILLADE et Antoine COUTY ; le 11/07/2026 : Jennifer PATRAUD et

Alexandre GEORGES ; le 27/07/2026 : Leila SOTELO et Christophe RONEZ

DECES

le 05/09/2025 : Martine PLANTUREUX ; le 14/09/2025 : Solange PLANTUREUX Veuve SOURISSEAU , Serge GUY ; le 16/09/2025 : Mauricette ALAPETITE Veuve MANQUAT ;

le 17/09/2025 : Jacques LECHAT ; le 18/09/2025 : Henri POTHELUNE ; le 27/09/2025 : Denise FÉJEAN Epouse PERCHAUD ; le 29/09/2025 : Adrien SARABIA ; le 01/10/2025

: Colette GABILLAUD Veuve DÉsirÉ ; le 01/10/2025 : Nadine SOUEDET ; le 03/10/2025 : Serge HENNER ; le 15/10/2025 : Josiane PINAUD Veuve COMBAUD ; le 24/10/2025

: Nicole CORMIER Veuve PLARD ; le 25/10/2025 : Michel DUPONT ; le 27/10/2025 : Franck LAGOUTTE ; le 06/11/2025 : Evelynne FOULATIER ; le 09/11/2025 : Ginette DÉBOIS

; le 03/12/2025 : Marie RABILLARD Veuve DELAUAUD ; le 07/12/2025 : Bernhard HODLER ; le 08/12/2025 : Carole ROBERT , André CHATONNET ; le 11/12/2025 : Bernadette

PLANTUREUX Epouse CHÉZEAU ; le 14/12/2025 : Philippe DEPRET ; le 29/12/2025 : Georges BRUNET ; le 31/12/2025 : Lucienne KHOLER Veuve NAPOLEONE ; le 06/01/2026

: Marie MAÎTRE ; le 09/01/2026 : Jean-Pierre CAPEL ; le 17/01/2026 : Lucienne DUCHEMIN Veuve BOURDET ; le 21/01/2026 : Mauricette DRAIGNAUD ; le 26/01/2026 : Michel

DORAT ; le 30/01/2026 : Luc MOUCHEZ ; le 04/02/2026 : Olga MAISONNY Veuve ROULOT , Nicole TROMPAUD , Raymonde CHAMIGNON Veuve BAUDET , Gisèle BIDAULT Veuve

BEAUJEAN ; le 21/02/2026 : Marie-Thérèse GOUDIN Veuve CHARLES ; le 04/03/2026 : Charles DEVERSON ; le 09/03/2026 : Michel TORTOLANI ; le 23/03/2026 : Gérard

CARRION ; le 24/03/2026 : Jean-Pierre LE MAÎTRE ; le 25/03/2026 : Abiola AYENI ; le 27/03/2026 : Monique AUZANET Veuve LAMBERT ; le 29/03/2026 : Jean-Philippe FLAUD ;

le 14/04/2026 : Patricia CLAITTE Epouse CUSSEY ; le 20/04/2026 : Marceau GUIOTTE ; le 08/05/2026 : Raymonde MASSON ; le 16/06/2026 : Odette DEJOIE Veuve BAUDET ; le

26/06/2026 : Marie-Louise GALLARD Veuve SAUVAGET , David MONNERON ; le 27/06/2026 : Yvette GIRAUD Epouse CERISIER , Olivier GUÉRIF ; le 06/07/2026 : Christophe AN-

DRÉ ; le 11/07/2026 : Lucette BEAUJARD Veuve VERNY ; le 14/07/2026 : Amabile PAGNI Veuve BRUNEAUD ; le 16/07/2026 : Philippe CLAUDE ; le 14/08/2026 : Bernard MARIEN ;

le 16/08/2026 : Angèle DELAGE ; le 24/08/2026 : Patrick BALGAITE ; le 02/09/2026 : Jean-Claude GIRARD

TRANSFORMATION ET SÉCURISATION DE LA RUE DU 9 JUIN 1944 ET DE LA ROUTE DES NARRONS

La route des Narrons et la rue du 9 Juin ont désormais tout de vraies rues ! Les travaux de rénovation de la chaussée, l'installation de trottoirs, la réfection des bas-côtés, l'amélioration de l'éclairage et la sécurisation de cette zone sont à présent terminés.

Ce grand chantier était devenu essentiel, tant les nombreuses habitations construites au fil des dernières décennies avaient rendu cette zone toujours plus fréquentée. Merci aux riveraines et riverains pour leur patience, leur participation aux réunions préparatoires et leurs échanges constructifs, aussi bien avec la mairie qu'avec les opérateurs des travaux.

Ce chantier n'avait rien d'anodin : transformer une « route de campagne » en une véritable rue d'agglomération représente toujours un défi. Ce sont près de 1,6 kilomètre qui ont été entièrement métamorphosés pendant ces 11 mois de travaux. Ceux-ci se sont déroulés en trois phases, avec trois secteurs rénovés tour à tour : de la rue du 9 Juin jusqu'au début de la route des Narrons, puis de cette dernière jusqu'à la Bazannerie, pour finir de celle-ci à Fontfurat.

Un cheminement piéton continu, en guise de trottoir, a été créé sur un côté pour permettre aux piétons de marcher en sécurité tout le long de ce secteur, avec divers passages piétons signalés. De l'autre côté, le fossé a été remplacé par un bas-côté sécurisé et praticable. La chaussée a été légèrement rétrécie pour inciter à réduire la vitesse. Des plateaux surélevés balisés par des plots rétro réfléchissants ont également été positionnés sur l'ensemble du parcours. Des zones à 30 km/h ont été créées, et le panneau d'entrée de ville a été décalé à l'entrée de Fontfurat. Enfin, des points d'éclairage ont été ajoutés tout le long de ce secteur pour faciliter et sécuriser la traversée de cette zone, que ce soit en voiture, en vélo ou à pied.

Ce chantier, d'un coût de 1,6 million d'euros TTC, aidé à hauteur



BRÈVES

REMI+ AUTOPARTAGE, L'ALTERNATIVE AU TRANSPORT EN COMMUN

La Région Centre-Val de Loire a lancé une expérimentation en novembre 2023 avec la mise à disposition de 2 véhicules en autopartage sur le territoire. Ces deux voitures sont situées au niveau de la gare d'Argenton-sur-Creuse. Ce service propose des véhicules en libre-service, pratiques et abordables, utilisables de manière occasionnelle, sur une journée ou une demi-journée. Les véhicules mis à disposition sont des voitures électriques avec une autonomie de 350km au tarif de 7 € la demi-journée ou 19 € la journée.

Comment faire ? rendez-vous sur <https://remiautopartage.clem.mobi>, ou via l'application mobile



ARGENTON S'ILLUMINE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

À l'approche des fêtes, la Ville d'Argenton-sur-Creuse et l'UCIA s'associent pour proposer plusieurs animations conviviales. Pour Halloween, l'UCIA proposera un photobooth avec photo offerte, une machine à pop-corn et une distribution de bonbons par les commerçants. Pour Noël, rendez-vous le samedi 19 décembre pour le feu d'artifice organisé par la Ville, puis le mercredi 23 décembre pour la grande parade de Noël « L'Esprit de la forêt », organisée par l'UCIA ! D'autres animations viendront également compléter les festivités notamment avec la présence de chiens de traîneau.



LE CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, D'ARGENTON SUR CREUSE

Le CCAS est un établissement public administratif communal. Il est financé principalement par une subvention annuelle de la commune.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS :

- **Président** : M. Vincent MILLAN, Maire
- **Vice-présidente** : Mme Angélique LAVIGNE, Maire-Adjointe
- **Membres nommés par le Maire** :
 - **Conseillers municipaux** : M. Kevin BUNEL, Mme Méline LACOSTE-LAMOUREUX, M. Patrice GUESNE, Mme Delphine POURIN
 - **Représentants d'associations** : Mme Francette FAUCONNIER (UDAF), Mme Laure THOUMELIN (HUDA), Mme Marianne FRADETAL (restos du cœur), Mme Gaëlle AUMARECHAL (SSIAD), M. Pascal MEREAU (APAJH)
- **Responsable du CCAS, accueil, administration** : Mme Aurélie LAVILLONNIERE



LES AIDES DU CCAS À DESTINATION DES HABITANTS D'ARGENTON SUR CREUSE :

LES AIDES À LA VIE QUOTIDIENNE DES FAMILLES

- **Tarif réduit pour les repas à la cantine scolaire**
Les familles des élèves des écoles maternelles et élémentaires d'Argenton peuvent bénéficier de tarifs préférentiels sous condition de ressources. Des permanences ont lieu à la mairie en septembre puis en février pour l'examen des dossiers.
- **Aide financière pour l'accès au centre aquatique, la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle, sous condition de ressources.**
Les permanences pour les cartes d'entrée à la piscine ont lieu fin juin.
Les permanences pour les aides au sport et à la culture ont lieu au mois de septembre.
- **Aide au permis de conduire pour les jeunes de 16 à 25 ans**
Le jeune doit être domicilié à Argenton, avoir des ressources modestes (fournir l'avis d'imposition), être suivi par un organisme (mission locale, CAS...) qui en fait la demande auprès du CCAS. Le montant maximum de l'aide est de 400€.

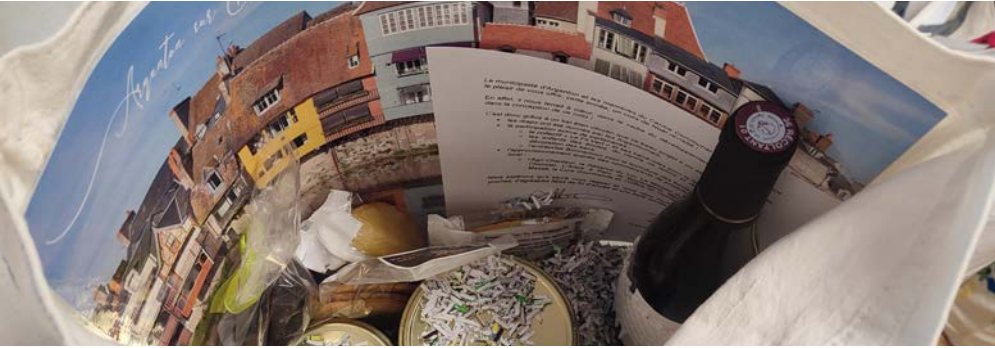
L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS LES ENFANTS

Chaque année le CCAS offre un spectacle vivant à l'Avant-Scène ou à l'Espace Jean Frappat à tous les écoliers d'Argenton de la petite section au CM2. L'objectif est de faire entrer les enfants dans un lieu de culture afin qu'ils aient envie d'y retourner avec leurs parents. Le spectacle est choisi par les équipes enseignantes pour ses atouts pédagogiques.

AU SERVICE DE NOS AINÉS

- **Le foyer des anciens**
Il fonctionne le vendredi après-midi de 14h à 17h, au pôle d'animation Rollinat. Au programme : belote, jeux de société, goûter, convivialité... Il est animé par un agent municipal. Le transport est assuré par la municipalité grâce à La Navette.
- **Le repas et les colis de fin d'année**
Les Argentonnois de plus de 70 ans ont la possibilité de choisir entre venir au repas dansant à l'Espace Jean Frappat le 2ème dimanche de décembre ou recevoir un colis chez eux à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les colis sont confectionnés par des bénévoles à partir de produits locaux.

Pour se rendre au repas, les personnes qui en font la demande peuvent être transportées par La Navette. Tous les résidents de l'EHPAD reçoivent un colis de friandises au cours d'un après-midi récréatif animé par un orchestre et la venue d'une classe de jeunes élèves d'Argenton.



Le plan canicule

Le CCAS recense les personnes fragilisées en vue de les contacter et de vérifier leurs besoins en cas de déclenchement de « l'alerte canicule » (vigilance orange ou rouge).

Le registre est ouvert aux personnes résidant à leur domicile et âgées d'au moins 65 ans ; de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail ; adultes en situation de handicap. L'inscription sur ce registre est une démarche volontaire non obligatoire, elle se fait par écrit auprès du CCAS.

Les services sociaux, de soins et d'aide à domicile sont des partenaires importants pour identifier les personnes vulnérables.

Les appels de convivialité

Les personnes inscrites sur le registre canicule peuvent demander à recevoir des appels de courtoisie. Ce service gratuit est proposé par l'association « Delta Revie » en partenariat avec le CCAS et a pour objectif de rompre l'isolement.

Les visites de courtoisie

Quelques personnes bénévoles se proposent pour rendre visite aux personnes isolées qui en feraient la demande auprès du CCAS.

Organisation de séjours avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances)

Il s'agit de proposer aux seniors argentonnois un séjour adapté en termes de coût, accessible aux personnes à mobilité réduite et favorisant le lien social. Un premier séjour a eu lieu en octobre 2024 à Saint Jean de Monts, 7 personnes y avaient participé. Des recherches sont en cours pour renouveler l'opération au printemps ou à l'automne 2027.

FACE À UNE URGENCE

- Le CCAS peut accorder une aide financière d'urgence à des Argentonnois sur demande des Assistantes sociales.
- Le CCAS oriente les personnes sans abri vers l'hébergement d'urgence proposé par le 115.

LE CCAS EST LÀ POUR

Vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter vers nos partenaires.



ÊTRE BÉNÉVOLE :

Si vous avez un peu de temps, si vous aimez les rencontres, si vous souhaitez partager de bons moments... Vous pouvez contacter le CCAS pour vous faire inscrire en tant que bénévole et nous aider à rompre l'isolement et créer du lien.



CONTACT :

Aurélie LAVILLONNIERE

02.54.24.65.36 / ccas@mairie-argenton-sur-creuse.fr

BRÈVES

UN ACCUEIL RENFORCÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Mieux répondre aux besoins des familles : c'est l'objectif de l'augmentation de la capacité d'accueil du centre de loisirs mise en place par la Ville d'Argenton.

À l'écoute des familles du territoire, la Ville a décidé d'augmenter le nombre de places disponibles sur la tranche des 3-6 ans, en passant de 16 à 32 places durant les petites vacances scolaires.

Cette évolution répond à un constat fait ces dernières, en augmentant la capacité d'accueil, la Ville souhaite ainsi permettre à davantage d'enfants de profiter du centre de loisirs et offrir aux parents une solution d'accueil adaptée pendant les vacances scolaires.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de proposer un service public de proximité, accessible et adapté aux réalités des familles.

Pour rappel, le centre de loisirs accueille également des enfants résidant dans les communes voisines. Cette ouverture est rendue possible grâce à des conventions passées avec les communes qui le souhaitent, celles-ci participant financièrement au fonctionnement du service en fonction du nombre de familles concernées. Une coopération qui permet de répondre, au-delà des limites communales, aux besoins des familles du territoire.



LE SOLEIL AVAIT RENDEZ-VOUS AVEC LA LUNE !

Dans la soirée du 12 août dernier, nous avons eu la chance d'observer un magnifique spectacle astronomique : une éclipse de Soleil quasi-totale ! Notre étoile a été éclipsée par la Lune à près de 95 %. Durant quelques minutes, la luminosité a progressivement décliné. Malgré un ciel parfois bien nuageux, quelques belles éclaircies ont permis d'apercevoir ce phénomène depuis notre commune.



Bulletin municipal d'information d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication : Vincent Millan
Crédits photos : Droits réservés
Réalisation : La Petite Imprimerie
Impression : La Petite Imprimerie

L'OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE LA CREUSE, AU CŒUR DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE



En 2026, l'Office de Tourisme de la Vallée de la Creuse confirme son rôle de véritable chef d'orchestre de l'attractivité touristique de la communauté de communes Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse. Tout au long de l'année, il fait la promotion d'une offre particulièrement riche, avec plusieurs centaines d'animations, visites et activités répertoriées dans son agenda, permettant de découvrir le territoire sous toutes ses facettes.

Durant la saison estivale, la programmation s'intensifie avec des jeux d'enquête sur le site d'Argentomagus organisés par le Musée, des concerts, des marchés de producteurs, des expositions, des brocants, des animations patrimoniales ainsi que de nombreuses manifestations sportives et culturelles. Chaque semaine, plusieurs dizaines de rendez-vous sont proposés aux habitants comme aux touristes, offrant une animation continue sur l'ensemble du territoire.

L'Office de Tourisme organise aussi des visites guidées et nocturnes d'Argenton-sur-Creuse, des activités pour les enfants et accompagne également les visiteurs dans la découverte des grands sites de la Vallée de la Creuse. La base de Plein Air d'Éguzon et son lac constituent une destination incontournable pour les activités nautiques et la baignade. Les amoureux de nature, randonneurs ou simples promeneurs peuvent parcourir plus de 1 000 km sentiers balisés, tandis que les passionnés de patrimoine profitent des circuits consacrés à la Vallée des Peintres ou à George Sand, aux villages de caractère comme Gargilesse et aux monuments emblématiques du sud de l'Indre.

Parmi les nouveautés 2026, le parcours Terra Aventura « Impressionnants z'Impressionnistes » enrichit l'offre familiale

en proposant une découverte ludique du territoire grâce à une chasse au trésor numérique. Cette micro-aventure illustre la volonté de l'Office de Tourisme de renouveler ses propositions tout en valorisant les richesses patrimoniales et naturelles de la Vallée de la Creuse. Entre accueil, conseil et promotion des savoir-faire locaux, l'Office de Tourisme confirme ainsi son rôle de porte d'entrée incontournable pour découvrir l'une des destinations les plus préservées du sud de l'Indre.

VISITEURS DE L'OFFICE DE TOURISME :

- **Fréquentation guichet office de tourisme Argenton en juillet et août : 1070 personnes**
- **Participants à Terra Aventura en juillet et août : 4 506 personnes**
- **Événements à Argenton cet été : environ 50 (tout confondu : manifestation, concert, expo, ...)**
- **Fréquentation totale des offices de tourisme du territoire : 3 712 personnes**



Informations : <https://www.destinationvalleedelacreuse.fr/>

EXPRESSIONS POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE

Pendant la campagne, nous nous sommes engagés à être totalement investis. En 6 mois, nous avons inauguré les tribunes de rugby et la fresque du square Charles de Gaulle. La Police municipale a rejoint l'opération Tranquillité vacances. Des consultations ophtalmologiques ont débuté à la Maison de Santé Simone Veil.

Face aux canicules, nous avons soutenu les plus fragiles, et fait évoluer le plan de sauvegarde communale. Un tarif d'entrée de 2 € a également été instauré au Centre aquatique.

Pour nos jeunes, 92% de produits bio et locaux sont désormais servis dans les cantines scolaires. Nous avons augmenté la capacité d'accueil du centre de loisirs des petites vacances. Côté voirie, les travaux de la rue Résidence Bellevue, de la route des Narrons et de la rue du 9 Juin sont achevés.

Côté tourisme, le nouveau parcours Terra Aventura a fortement séduit, et l'inauguration du GR100 renforcera encore l'attractivité.

Servir Argenton, ne jamais s'en servir : tel est notre engagement pour cette ville que nous aimons et pour l'intérêt général.

OPPOSITION MUNICIPALE

• RETROUVONS ARGENTON

En cette rentrée, nous souhaitons à tous les Argentonnois une excellente reprise, avec une pensée particulière pour nos enfants, leurs familles, nos enseignants, nos commerçants et tous ceux qui font vivre notre ville.

Les prochains mois seront ceux de grands rendez-vous démocratiques : élections sénatoriales, puis présidentielle et législatives en 2027. Chacun pourra faire entendre sa voix et, après les discours et les postures, viendra le temps des choix. À Argenton aussi, face aux vieilles habitudes et aux certitudes d'une majorité installée, nous continuerons à porter une autre voix, constructive mais vigilante, avec une seule boussole : l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

• ARGENTON C'EST VOUS

Dettes, investissements, eau, services, sécurité, attractivité : nous défendrons des priorités claires, des finances maîtrisées et des décisions transparentes, construites avec les habitants. Après les tensions des premiers conseils, Argenton a besoin d'apaisement et de dialogue pour avancer sereinement sept ans et préparer une alternance crédible !

UN ESPACE POUR LES PETITS ET UN TEMPS POUR LES GRANDS

L'association BAMS (Bienveillance Aide Mixité Solidarité) disposant d'un agrément d'Espace de Vie Sociale délivré par la CAF ouvre un nouveau lieu d'accueil dédié aux familles et aux enfants de 0 à 3 ans.

Ce lieu se veut avant tout un espace chaleureux et convivial, où chacun peut prendre le temps de jouer, découvrir, échanger et faire de nouvelles rencontres.

Pour les enfants, c'est l'occasion de profiter d'un espace de jeux adapté, de découvrir de nouvelles activités à leur rythme et de rencontrer d'autres enfants, favorisant ainsi les premières expériences de socialisation.

Pour les adultes, ces matinées sont également l'occasion de rencontrer d'autres adultes, de partager leurs expériences, leurs questions et leur quotidien autour de la parentalité, dans un cadre bienveillant et sans jugement.

Cet espace permettra également de s'informer sur les différents services, dispositifs et ressources dédiés à la petite enfance et aux familles, et de découvrir les acteurs locaux qui peuvent accompagner les parents dans leur quotidien.

Que vous soyez parent, grand-parent, futur, il n'est pas nécessaire de s'inscrire, chacun peut venir selon ses envies et ses disponibilités.

Les accueils ont lieu tous les vendredis matin (hors vacances scolaires), de 10h à 12h, dans les locaux de la garderie de l'école maternelle "Le Clos du Verger" à Argenton sur Creuse.

Pour tout renseignement :

Tél : 06 89 34 44 78 / parentalite.bams@gmail.com



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations, grand rendez-vous de la rentrée, s'est tenu le samedi 12 septembre à la Halle Juliette-Gréco, transformée pour l'occasion en un véritable carrefour de rencontres, d'échanges et de découvertes.

Cet événement incontournable marque chaque année le lancement d'une nouvelle saison d'activités sportives, culturelles, humanitaires et sociales, illustrant la vitalité du tissu associatif argentonnois.

Tout au long de la journée, un public nombreux est venu rencontrer les bénévoles, découvrir les associations et s'informer sur les activités proposées. Plus de 70 associations ont répondu présentes, témoignant une nouvelle fois de la richesse et de la diversité de la vie associative locale.

Les visiteurs ont pu assister à de multiples animations et démonstrations : initiations sportives, performances artistiques,

ateliers, expositions... Chaque stand offrait une immersion dans son univers, permettant à chacun de trouver une activité en accord avec ses envies, ses besoins ou ses valeurs.

Comme chaque année, ce forum a permis de mettre en lumière l'étendue des initiatives portées par les associations locales, de célébrer cette dynamique collective et de souligner l'engagement des bénévoles et des salariés.

Le Forum des associations confirme ainsi son rôle essentiel : offrir un espace de rencontre accessible à tous, encourager l'engagement citoyen et valoriser la diversité des initiatives locales. Il reste un moment important de la rentrée, apprécié pour sa convivialité et le lien qu'il crée entre les habitants.

L'édition de cette année a également été couverte en direct par Radio Dynamo, qui a accompagné l'événement tout au long de la journée et a donné la parole aux associations.



LYCEE ROLLINAT

LES 100 ANS DU LYCÉE ROLLINAT

L'École Primaire Supérieure d'Argenton, ce monument phare qui domine la ville, est un très rare témoignage de la diffusion du style Art Déco en Région Centre Val de Loire durant la période l'entre-deux-guerres.

Les travaux de construction débutent sous la direction des deux architectes Edmond Gaud et Léon Grelier (ancien Cabinet Dauvergne) en 1921 et le chemin d'accès (Les Raides !) est achevé en 1924. L'esthétique Art Déco est représentée par ses motifs stylisés, le décor en grafitto jaune, rouge et noir de la corniche, les cabochons en grès flammé de couleur, les feuillages sculptés encadrant la porte d'entrée...

La qualité de sa construction a motivé son inscription au titre de Monument Historique. Aussi ses façades, toitures, galerie de la cour ainsi que ses grilles et murs de clôture sont protégés à ce titre depuis 2008.

En 2025, la Région Centre Val de Loire a fait installer un éclairage qui le met en valeur chaque soir, au-dessus de la ville.

L'établissement deviendra le Collège Moderne, Classique et Technique de 1939 à 1961 et prendra le nom de Lycée Rollinat en 1961 et s'intègre aujourd'hui dans la cité scolaire Rollinat.

Pour nombre d'entre nous, l'attachement est fort avec notre Lycée, où sont nées nos amitiés les plus fortes et les plus durables. Ce temple du savoir, avec ses professeurs, a façonné nos vies d'adolescents et nous a amenés aux adultes que nous sommes.

A titre exceptionnel, le bâtiment (dont l'appartement du Proviseur) a été ouvert à la visite (grâce à l'appui de Madame Verchot, Proviseure) le 19 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine et a attiré de très nombreux visiteurs venus profiter également d'expositions sur l'histoire du Lycée et de ses élèves.

Cette journée a été marquée par l'inauguration d'une salle de classe à la mémoire de Camille Violette (1890/1959), principal de l'établissement durant la seconde guerre mondiale, a qui a été décerné le titre de Juste parmi les Nations par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem. Il a accueilli et protégé une dizaine d'enfants juifs tout en organisant leur passage en Suisse. Lorsque Lothaire Kubel est nommé professeur d'allemand en 1942, il lui conseille de changer de nom et lui procure de faux papiers sous le patronyme de Jean-Marie Cubel. Cette nouvelle identité lui permet de servir de traducteur crédible et de négocier avec les allemands afin d'obtenir la libération de nombreux otages lors des événements tragiques du 9 juin 1944 à Argenton sur Creuse.

Une soirée festive, organisée par la Région, la Mairie d'Argenton-sur-Creuse, l'amicale des personnels de Rollinat et l'ensemble des équipes du lycée autour d'un dîner et de concerts des anciens participants du Club Musique a fait se retrouver 400 personnes et se croiser 400 histoires de vie !

